

IDÉES REÇUES ET PRÉJUGÉS

De toute façon, je n'y ai pas droit !

Faux :

Les logements ne sont pas que pour les pauvres, 80% des locataires actuels en pays royannais pourraient prétendre à un logement social.

Construire autant de logements sociaux n'a pas de sens car il n'y a pas tant de demandes !

Faux :

Le rapport entre l'offre et la demande est un ratio aléatoire car nombre de ménages ne déposent pas de demandes sachant la faible offre disponible ou croyant ne pas y avoir droit.

Ce sont toujours les mêmes qui y ont droit !

Faux :

Les logements sont attribués lors de commissions d'attribution. Il n'y a pas de passe-droits. Ce qui est vrai, en revanche, c'est qu'elles manquent de transparence.

Il faudrait les réserver à ceux qui travaillent !

Faux :

Un jeune ménage qui démarre sa vie de couple n'a pas souvent de CDI. À Royan, les contrats saisonniers de 2 personnes sur 5 sont inférieurs à 3 mois. Avoir un logement est la meilleure garantie pour avoir un emploi.

QUE PEUT-ON FAIRE ?

INTERROGEZ VOS ÉLUS ET CANDIDATS AUX MUNICIPALES



Quels sont vos projets de construction de logements sociaux ?

D'après vous, combien en manque-t-il ?

Combien faudrait-il en créer pour ne pas être astreint à l'amende de 165 € par logement manquant ?

Connaissez-vous des gens vivant en logement social ?

Où envisagez-vous d'en construire ?

Serez-vous vigilant à ce qu'un nombre minimal soit garanti pour les ménages pauvres ?

Soutenez-vous la création d'un Office HLM au niveau de la CARA qui donnerait plus de marges de manoeuvre aux mairies ?



collectif pour l'habitat social
en pays royannais

LE DROIT AU LOGEMENT N'EST PAS UN LUXE

c'est la condition pour que
chacun ait sa place

POUR CELA,

IL FAUT



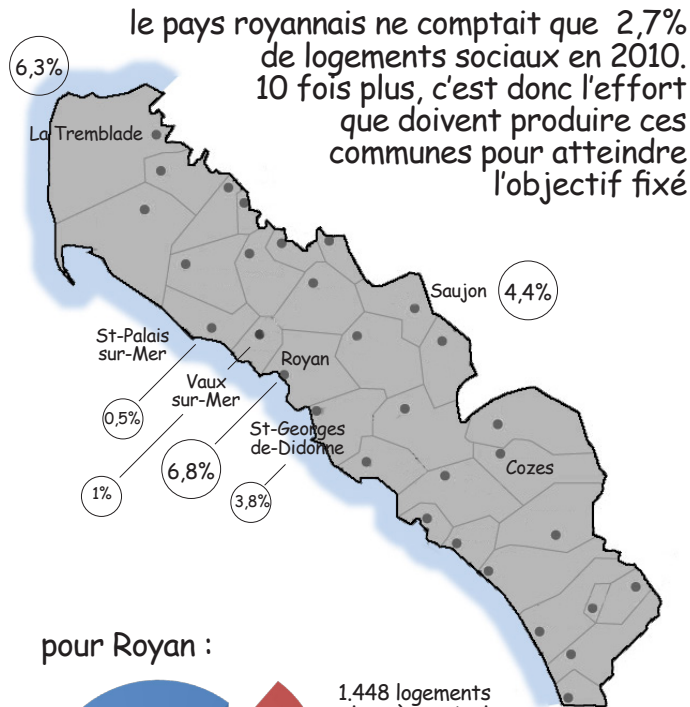
DE LOGEMENTS SOCIAUX



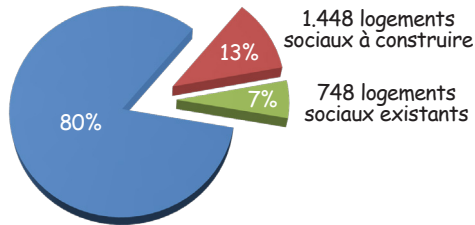
**UN ENJEU
POUR LES MUNICIPALES**

20% DE LOGEMENTS SOCIAUX C'EST UNE OBLIGATION

pour les 6 communes de plus de 3.500 habitants de la communauté d'agglomération Royan Atlantique (CARA) selon la loi SRU relative à la Solidarité et au Renouvellement Urbain



pour Royan :



LES MANQUES SONT CRIANTS
au rythme actuel, il faudrait
PLUS DE 50 ANS !

UN ENJEU POUR LE TERRITOIRE

Infirmière, aide à domicile, vendeur, saisonnier, agent municipal, tous ces travailleurs aux revenus modestes doivent habiter **de plus en plus loin de leur emploi**, et dépensent presque 40% de leur revenu pour un logement.



On nous objecte :
« pas de foncier disponible »
« manque de moyens »
« pas de demande »
Ce sont des faux-fuyants !

les solutions sont possibles

- 1 établissement public foncier pour épauler les communes dans leurs projets
- les communes peuvent exercer leur droit de préemption à chaque vente
- on pourrait inciter les propriétaires à mettre en location des logements vacants

Or, les communes devront payer 165 euros par logement manquant en 2015:
Préfère t-on payer ces pénalités ou construire de nouveaux logements ?



85% DES MÉNAGES LOCATAIRES

du parc privé en pays royannais pourraient prétendre à un logement social !
60,4% des propriétaires ont des revenus qui leur permettraient d'accéder à un logement social.

La population locale est majoritairement composée de ménages modestes ou pauvres.

19,7% des habitants ont moins de 982 euros par mois (seuil de pauvreté)

22,7% des habitants ont des revenus inférieurs au SMIC

LES BESOINS SONT REELS



POUR
12,5 DEMANDES
DE LOGEMENTS
SOCIAUX

1 SEULE
ATTRIBUTION

Ce rapport est l'un des plus élevés de la Région Poitou-Charentes

On constate **plus** de pauvreté et 3 fois **moins** de logements sociaux que dans l'agglomération de Saintes